



Expo Art et Artisanat de L'Assomption

781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord
L'Assomption (Québec) J5W 2H1
expoartlassomption.com
info@expoartlassomption.com

Réervé administration

RENOUVELLEMENT

Engagements de l'artisan pour sa participation à l'édition 2026 de Expo Art et Artisanat de L'Assomption

IDENTIFICATION DE L'ARTISAN

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____ DISCIPLINE : _____

NOM DE L'ENTREPRISE : _____

COURRIEL: _____ (obligatoire)

L'artisan participera au salon d'artisanat, édition 2026, organisé par Expo Art et Artisanat de L'Assomption inc. (ci-après appelée « Expo Art »). Ce salon se tiendra les 14 et 15 novembre 2026 à l'intérieur des salles du Collège de l'Assomption, au 270 boulevard de l'Ange-Gardien à L'Assomption (*ou à tout autre endroit à L'Assomption que pourrait choisir Expo Art à sa seule discréction*).

Il appartient à Expo Art de déterminer l'emplacement qui sera attribué à l'artisan sur les lieux du salon.

L'artisan reconnaît qu'il doit défrayer des frais de participation de 195 \$ ou plus selon l'espace choisi et des frais de location d'équipements qui varient selon la nature des besoins décrits dans le tableau ci-bas.

L'artisan doit exposer dans la catégorie d'artisanat pour laquelle il a été sélectionné par le comité de sélection d'Expo Art. Si l'artisan désire changer de catégorie, il doit soumettre une demande à cet effet au comité de sélection.

L'artisan doit se conformer à toute directive raisonnable d'Expo Art sur l'utilisation de l'emplacement loué pour l'installation de son kiosque et sur le déroulement du salon en général.

L'artisan peut annuler sa participation au salon, selon les modalités suivantes :

- Annulation 30 jours ou plus avant le salon** : L'artisan a droit à un remboursement de 50% des frais de participation selon leur choix et de 100% des frais de location de tables et de panneaux.
- Annulation moins de 30 jours avant le salon** : L'artisan n'a droit à aucun remboursement.

L'artisan dégage de toute responsabilité, Expo Art et la Ville de L'Assomption ainsi que leurs administrateurs, actionnaires, dirigeants, employés, agents et représentants, en relation avec la préparation et la tenue du salon et toutes ces personnes ne seront en aucun cas redevables envers l'artisan de quelques dommages directs ou indirects, y compris, mais sans s'y limiter, toute perte de revenus ou de bénéfices ou toutes pertes ou tous dommages aux biens de l'artisan sur les lieux du salon.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

L'artisan autorise Expo Art à mettre son adresse courriel et son numéro de téléphone sur le site internet de Expo Art et dans le programme de l'exposition. L'artisan autorise également Expo Art à publier sur son site internet, texte, photos qu'il aura transmis ainsi que toute photo de l'artisan prise lors du salon.

L'artisan reconnaît qu'il doit installer son kiosque à l'heure fixée par Expo Art, le vendredi 13 novembre 2026, la veille de l'ouverture du salon au public. De plus il s'engage à assurer une présence pour les 2 jours du salon en respectant les heures d'ouverture et de fermeture.

Afin d'éviter tout imbroglio lors de l'installation du kiosque d'un artisan, il est recommandé à ce dernier de prendre en note les besoins qu'il a cochés ou autrement exprimés dans le présent formulaire.

ESPACE DU KIOSQUE	PRIX	Cocher ✓ votre choix	① INSCRIRE MONTANT correspondant
6 X 8 pieds de largeur	195 \$		
6 X 10 pieds de largeur	240 \$		
6 X 12 pieds de largeur	280 \$		
6 X 16 pieds de largeur	320 \$		

TABLE de 30 pouces de largeur par 8 pieds de longueur (coût 25\$ chaque)			
	PRIX	Cocher ✓ votre choix	② INSCRIRE MONTANT correspondant
1 TABLE	25 \$		
2 TABLES (si espace de 6 X 16 pieds)	50 \$		
AUCUNE TABLE	n/a		

PANNEAU AVEC CADRE DE BOIS PORTEUR DE FILS D'ACIER			
	PRIX	Cocher ✓ votre choix	③ INSCRIRE MONTANT correspondant
1 PANNEAU	20 \$		
AUCUN PANNEAU	n/a		

ACCÈS À UNE PRISE ÉLECTRIQUE	PRIX	Cocher ✓ votre choix	④ INSCRIRE MONTANT correspondant
OUI NB : Prévoir au besoin une extension électrique	5 \$		
NON	n/a		

GRAND TOTAL : ① + ② + ③ + ④	\$
-----------------------------	----

CHÈQUE* EN DATE DU 15 MARS 2026 Libellé au nom de EXPO ART et ARTISANAT DE L'ASSOMPTION et posté à l'adresse suivante :

EXPO ART ET ARTISANAT DE L'ASSOMPTION
781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord
L'Assomption (Québec) J5W 2H1

* Si vous désirez utiliser un autre mode de paiement, nous contacter à : info@expoartlassomption.com

AUTRES DEMANDES (seulement si disponible selon l'aménagement des salles)

MUR DERRIÈRE VOTRE KIOSQUE	OUI	NON
Obligatoire si vous avez une étagère de plus de 4 pieds de hauteur		

DATE : _____ SIGNATURE : _____